



Spécial Accord Cadre Mondial

Cher(e)s collègues,

Le 31 juillet Kristy Hoffman, Secrétaire Générale de UNI Global Union et Philippe Brassac, Directeur Général de Crédit Agricole SA, ont signé le 1^{er} accord cadre mondial applicable dès à présent à l'ensemble des collaborateurs du groupe CA.sa.

Cette signature est l'aboutissement d'un travail de longue haleine que nous avons poussé, construit, négocié, avec nos collègues de l'alliance syndicale internationale du Groupe et du Comité d'Entreprise Européen.

Dès aujourd'hui cet accord fixe des engagements et un nouveau socle de droits fondamentaux pour tous les collaborateurs du Groupe!

Cet accord est un élément important dans la construction du dialogue social et dans l'amélioration des conditions de travail. Il servira de base à de nouvelles avancées sociales partout dans le monde.

Vous découvrirez dans les pages suivantes et sur <https://ewcgca.com/aci/> la portée de cet accord et les engagements pris par le Groupe.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos syndicats, de vos élus locaux et de nous-mêmes. Nous ferons vivre ensemble cet accord, pour améliorer le quotidien de tous nos collègues, dans tous les pays.



COMITE D'ENTREPRISE EUROPEEN
DU GROUPE CREDIT AGRICOLE

comiteeuropeen.ca@gmail.com
<https://ewcgca.com/>



Secrétaire du Comité Européen
Groupe Crédit Agricole
Pascal FESQUET

Les enjeux

Pour tous les collaborateurs,

De toutes les entités du
Groupe,

Dans tous les pays :

- ❖ Assurer un équilibre entre stratégie économique, respect des droits fondamentaux, dialogue social et qualité de vie au travail
- ❖ Poser les fondations d'un pacte social à l'échelle mondiale
- ❖ Soutenir ensemble la croissance durable des activités et des conditions de travail
- ❖ Allier performance économique et progrès social



Signature de l'accord par Kristy Hoffman (Secrétaire générale de Uni Global Union) et Philippe Brassac (Directeur Général de Crédit Agricole SA) en présence de l'équipe de négociation et de la Fédération Nationale des Caisses Régionales

Avec l'Accord Cadre Mondial, le Groupe Crédit Agricole SA s'engage ...

DROITS SYNDICAUX & DIALOGUE SOCIAL

- Respect du droit d'adhésion à un syndicat
- Interdiction de toute intimidation, harcèlement, discrimination ou représailles
- Ne pas faire obstacle à l'implantation d'une organisation syndicale
- Recommander la négociation d'accords sur le droit syndical, l'accès aux locaux et la possibilité de se réunir
- Donner la priorité au dialogue et à la concertation
- Informer les représentants sur la stratégie locale du groupe
- En cas de restructuration, recherche de dialogue avec les représentants pour trouver des solutions socialement responsable



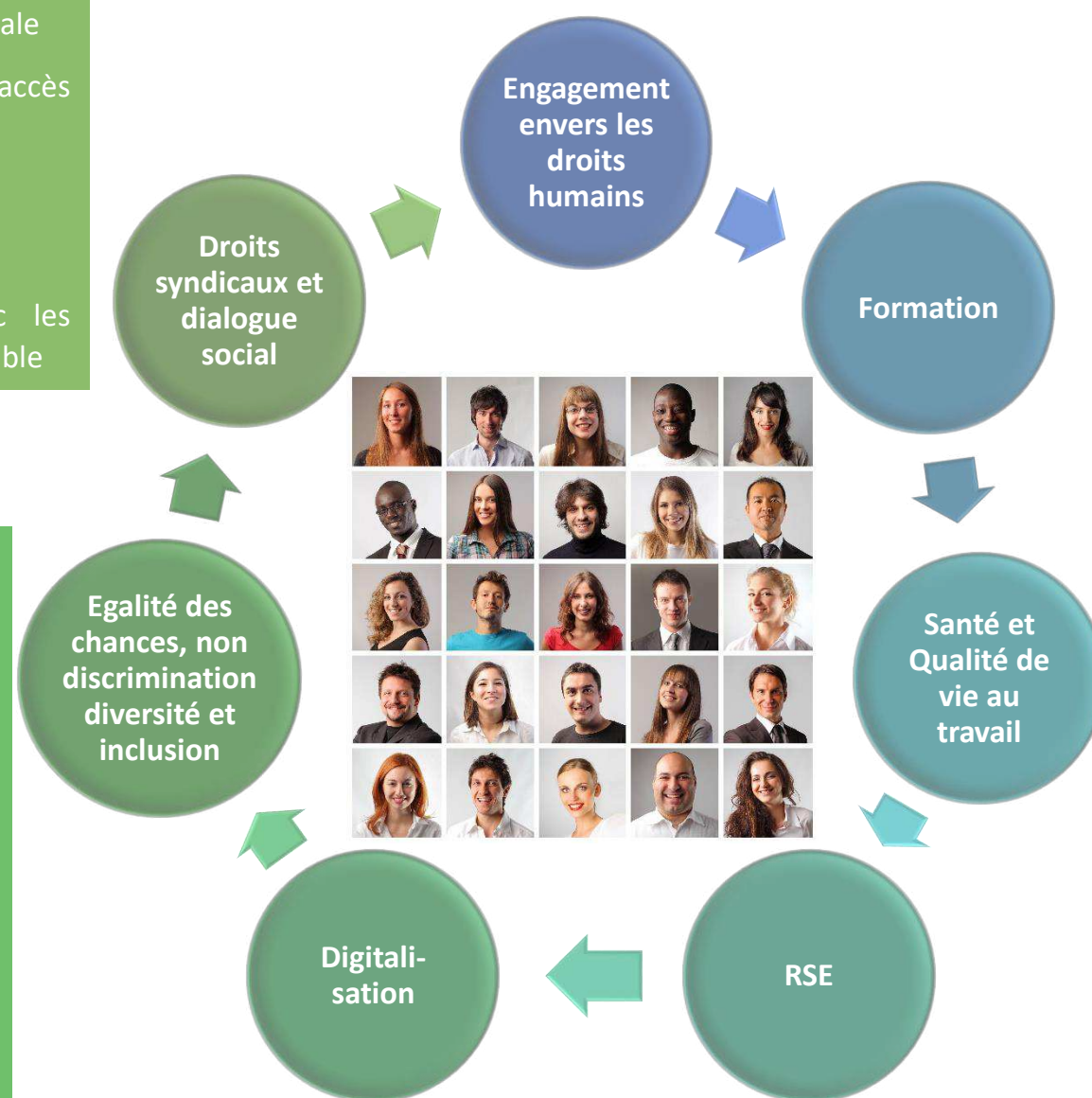
EGALITE DES CHANCES, NON DISCRIMINATION, DIVERSITE & INCLUSION

- Diversité reconnue comme un facteur de développement, de performance et d'attractivité
- Prohibition de toute forme de discrimination, protection des salariés victimes
- Formation des collaborateurs, managers et dirigeants
- Promotion de l'égalité Femmes / Hommes
 - Absence de caractères discriminatoires dans les offres d'emploi
 - Equilibre des recrutements
 - Non discrimination en termes de rémunération, de parcours, et de formations professionnelles
- Inclusion des salariés en situation de handicap, avec sensibilisation des équipes et définition de plans d'actions comprenant des objectifs précis



ENGAGEMENT ENVERS LES DROITS HUMAINS

- Respect des droits humains et sociétaux fondamentaux
- Respect des droits des salariés à s'associer en syndicats et à mener des négociations collectives
- Assurer des conditions d'emploi et de travail équitables



DIGITALISATION

- Utilisation des potentiels digitaux pour améliorer les conditions de travail
- Développement de la formation et de la culture digitale pour préserver l'employabilité
- Respect de la sphère privée au regard de la collecte et du traitement des données des salariés



FORMATION

- Formation reconnue indispensable tout au long de la vie
- Toutes les catégories d'emploi seront formées
- Incitation à dispenser la formation pendant les horaires de travail
- Une attention portée aux contraintes de déplacement



SANTE & QUALITE DE VIE

- Politique parentale
 - Au plus tard le 1^{er} janvier 2021, instauration d'un congé maternité rémunéré de 16 semaines
 - Garantie de retrouver son poste ou équivalent
 - Encouragement à la mise en œuvre de congés d'adoption ou de paternité
- Politique de prévoyance
 - Construction au plus tard le 1^{er} janvier 2021 d'un état des lieux, avec les signataires, sur les politiques régionales de prévoyance santé, incapacité, invalidité, décès
 - Diagnostic permettant l'ouverture de négociations locales
- Engagement à travailler sur le bien-être au travail et l'équilibre vie professionnelle vie privée
- Engagement contre toute forme de harcèlement moral et/ou sexuel, avec protection des salariés témoins ou victimes, soutien psychologique par l'entreprise



RSE

- Application de tous les principes de la charte des droits humains
- Politique RH respectueuse des individus, égalité des chances et de traitement, rejet de toute forme de travail forcé
- Implication des fournisseurs et prestataires de services
- Promotion dans tous les pays et toutes les entités, des sujets liés à la santé, l'éducation et la culture



SUIVI DE L'ACCORD – RESOLUTION DES CONFLITS

Parce que les intentions ne suffisent pas, parce qu'un accord n'a de sens que si son application est suivie chaque année ...



- ❖ Mise en place d'une commission paritaire en charge du suivi de l'accord
- ❖ Selon un ordre du jour comprenant les éventuelles difficultés d'application de l'accord selon les pays
- ❖ En s'appuyant sur les représentants du personnel des pays
- ❖ Instance d'arbitrage pour les résolutions de conflits liés à l'application de l'accord qui n'auraient pu trouver solution

75.000
bénéficiaires
dans 46
pays



UNI GLOBAL UNION, C'EST QUOI?

UNI Global Union est une fédération syndicale internationale à laquelle adhèrent nombre d'organisations syndicales représentées dans le Groupe Crédit Agricole, en France et à l'Étranger.

UNI est la voix de 20 millions de travailleurs d'entreprises du secteur des services dans le monde. UNI représente les salariés dans 150 pays de toutes les régions du monde.

UNI Finance est le syndicat mondial des secteurs banque et assurance.

La mission d'UNI est d'améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs des services et secteurs connexes, de garantir le respect et la dignité sur les lieux de travail à l'échelle mondiale.

LES ACTEURS DE LA NEGOCIATION

Seule une fédération syndicale mondiale peut signer un accord de cette portée. C'est ainsi qu'UNI a signé cet accord au nom des différentes organisations internationales présentes et adhérentes dans le Groupe Crédit Agricole. Les travaux de l'UNI ont été préparés avec l'alliance syndicale internationale mise en place depuis plusieurs années au sein du Groupe.



Equipe de négociation et Direction (signature du 31 juillet)

Les membres de la délégation qui a négocié cet accord sont donc naturellement issus de l'UNI, de l'alliance syndicale internationale du Groupe, du Comité d'Entreprise Européen. Ils ont travaillé avec les représentants de la Direction.

